

Actualisation du SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027

Compte rendu du groupe de contribution du 10/10/2019
Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

Pour la préparation du SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027, le comité de bassin a décidé de réunir des groupes de contributeurs, composés de membres du comité de bassin et de personnes extérieures, acteurs ou spécialistes, afin qu'ils proposent des pistes d'évolutions à apporter aux orientations fondamentales du SDAGE. Le groupe de contribution consacré à la réduction des pollutions par les substances dangereuses a débattu sur les trois thèmes suivants illustrés par des témoignages :

- Quelle est notre capacité à mesurer ce qu'est la micropollution et quels sont les enjeux à utiliser de nouvelles méthodes ?
- Réduction des pollutions à la source ou traitement des rejets : quelle complémentarité ?
- Intérêt des approches territoriales pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer ?

Les échanges se sont appuyés sur une note starter destinée à proposer des premiers éléments de discussion.

1/ Quelle est notre capacité à mesurer ce qu'est la micropollution et quels sont les enjeux à utiliser de nouvelles méthodes ? (Présentation Olivier Perceval, AFB)

La pollution par les substances dangereuses concerne un nombre de molécules bien plus grand que les seules substances chimiques recherchées. Si le nombre de molécules connues est en constante augmentation depuis plus de 50 ans, ceci étant lié à la capacité de l'industrie à synthétiser de nouvelles substances chimiques, l'amélioration des performances des méthodes d'analyses nous permet néanmoins de mesurer de plus en plus de molécules dans les milieux. Comprendre la toxicité de ces substances pour le milieu et la santé humaine nécessite d'aller au-delà de l'analyse molécule par molécule pour tenir compte de l'impact des mélanges de substances. L'effet cocktail est en effet très souvent bien plus important que l'effet individuel. En tout état de cause, la multiplicité des produits de dégradation des molécules rejetées et leur toxicité individuelle ou cumulée interrogent.

Des outils biologiques existent pour mieux caractériser l'effet toxique des substances. Ces outils intégrateurs permettent d'appréhender l'impact des pollutions à différentes échelles, depuis l'organisme jusqu'à l'écosystème, de mieux connaître la toxicité des rejets et d'identifier les principaux points noirs localement. Ces méthodes couvrent désormais différents modes d'action des toxiques. Leur validation progressive au plan scientifique comme technico-économique accroît leur degré de maturité et renforce leur intérêt opérationnel.

2/ Réduction des pollutions à la source ou traitement des rejets : quelle complémentarité ? (présentation de Jean-Marc Choubert, IRSTEA – présentation de Jérôme Toccanier et de Raphaël Brand, Annemasse Agglo)

Il est acquis que la prévention reste toujours la solution la plus efficace sur le long terme. Pour autant, il existe désormais des systèmes curatifs perfectionnés qui sont des solutions efficaces pour réduire significativement les rejets de certaines substances dans les milieux aquatiques. Ces systèmes peuvent répondre à des enjeux de court terme notamment quand des questions fortes de préservation ou de restauration de la qualité de la ressource en eau se posent localement. Différents procédés techniques peuvent être mobilisés avec des coûts d'investissement plus ou moins supportables selon les types de polluants en présence et la taille des installations envisagées.

Agir sur le long terme par le renforcement de la prévention et agir sur le court terme par des traitements complémentaires ciblés ne sont pas antinomiques mais renvoient à des stratégies d'articulation qui dépendent avant tout des enjeux de chaque territoire. Il a été rappelé que le SDAGE 2016-2021 n'oppose pas le préventif au curatif. Sa révision pourrait être l'occasion de promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses, en veillant à l'équilibre coût-efficacité des actions menées.

La question spécifique de la contamination des boues de stations d'épuration et de leur devenir est posée : notamment dans le cadre de leur possible valorisation agricole, il est important d'éviter de transférer la pollution par les substances des rejets liquides vers les boues. Elle appelle donc à davantage de suivi de la toxicité des boues et de traçabilité de leur utilisation.

3/ Intérêt des approches territoriales pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer (présentation de Renaud Jalinoux et Cyrille Girel, CISALB)

Au-delà de la réglementation et des premières générations d'opérations collectives qui ont permis d'avancer sur la réduction des pollutions industrielles et artisanales concentrées par les agglomérations, il est proposé de promouvoir des approches territoriales permettant d'intégrer l'ensemble des sources émettrices, en dépassant les seules substances surveillées au titre de la DCE.

Ces approches multi-usages conduites à l'échelle des bassins versants pourraient développer des diagnostics locaux partagés des émissions et du niveau d'imprégnation des milieux afin de mesurer les progrès accomplis et si nécessaire d'ajuster en conséquence les trajectoires de réduction à la source ou de traitement des rejets. Ces approches n'ont de sens que dans la mesure où elles s'inscrivent dans un cadre concerté associant l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire et mobilisant les différents outils existants pour les différentes activités impliquées (industrie collectivités, agriculture).

L'animation est une clé importante de la réussite de ces approches territoriales afin notamment d'accompagner les différents acteurs dans leur engagement à diminuer les émissions de substances dangereuses. Ceci renvoie à la question du coût de l'animation et de la capacité des organismes publics à accompagner.

Ces approches territoriales sont également une opportunité pour développer la sensibilisation du public sur les bons usages domestiques et pourraient ainsi être soutenues par le SDAGE.